

Charles Etienne Delettre (1790-1850) et le Petit-séminaire de Noyon

Charles Etienne DELETTRE naquit en décembre 1790 ou janvier 1791.

« En 1817, deux curés, pleins de zèle, l'abbé MAUGER à Senantes, et l'abbé DELETTRE à Gaudechart, avaient recueilli dans leur presbytère quelques enfants choisis avec le plus grand soin et se dévouèrent à leur éducation. Le nombre des élèves, à Senantes surtout, s'accrut avec rapidité... »

Pour créer ses deux Petits-séminaires, Mgr de LESQUEN eut ainsi sous la main des éléments tout préparés. Sur son ordre, M. DELETTRE quitta Gaudechart pour aller s'établir à Noyon, dans l'ancien couvent des Ursulines.

Une administration bienveillante seconda les vœux du pontife. Dès le 15 juillet 1824, une ordonnance royale avait autorisé le département à le céder à la commune de Noyon. Une seconde ordonnance du même jour approuva, sans difficulté, la ville qui mettait cet immeuble à la disposition de l'évêque pour y établir un petit-séminaire. »

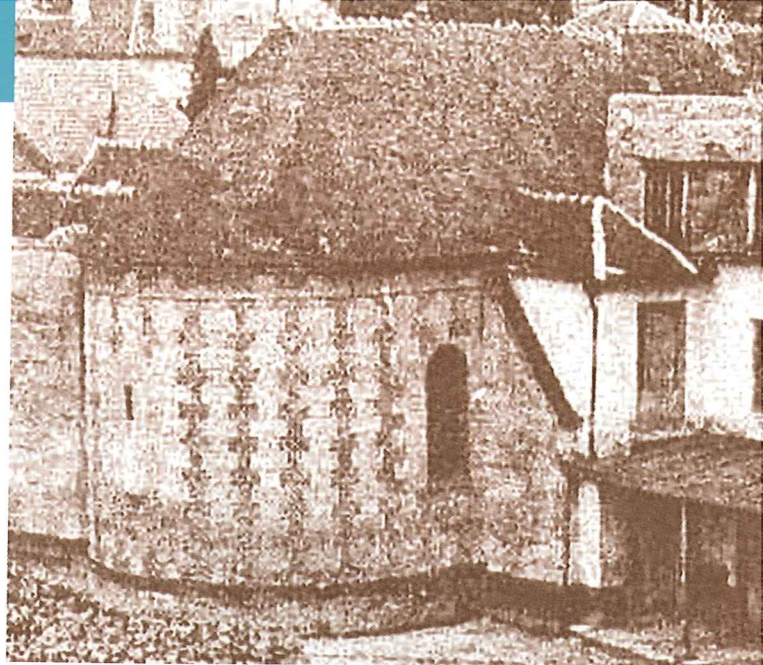
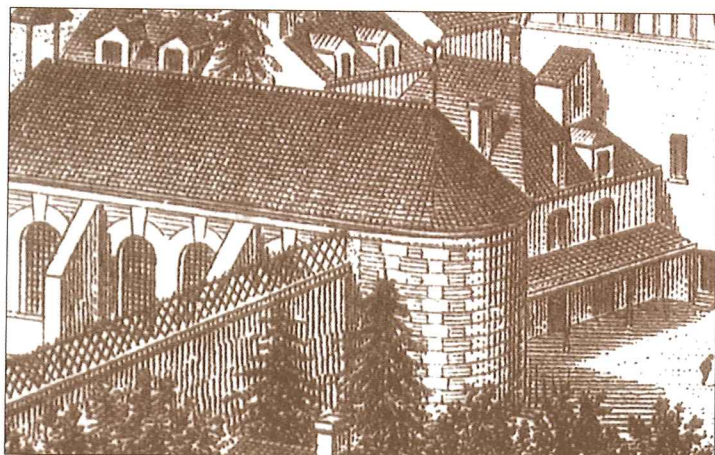
Le Conseil général avait proposé cette cession à la ville de Noyon pour y établir une maison d'éducation.

La municipalité de Noyon écrivit à son nouvel évêque : « Monseigneur, nous voulons être vôtre, et pour que nous sentions bien que nous avons

un évêque qui remplace celui que le malheur des temps nous a fait perdre, donnez à votre ville épiscopale de Noyon un petit séminaire ; nous nous ferons un honneur de le loger. »



La ville de Noyon se réservait d'ailleurs la propriété de cet ancien couvent des Ursulines avec le droit de rentrer dans son bien si le diocèse venait à abandonner l'œuvre entreprise. Monseigneur leur avait donné cette mission de fondation : « Mes amis, [dit-il, en leur remettant à chacun six cent francs] voilà tout ce que votre pauvre évêque peut vous donner avec ses meilleurs bénédictions. Partez pourtant avec confiance, car



Dieu est avec vous. »

C'est en 1866 que le diocèse racheta à la ville le terrain et devint propriétaire des bâtiments. Ce qui permettra une reconstruction.

Le nouveau supérieur, ancien professeur de philosophie, membre de l'Académie de l'Industrie, etc... eut à cœur de procurer aux enfants avec l'éducation chrétienne, des connaissances profondes, étendues et variées.

Indépendamment des langues latine et grecque dont la connaissance est indispensable à un jeune homme qui veut s'adonner à l'étude des sciences, les élèves apprenaient dans l'école secondaire ecclésiastique de Noyon, s'ils en avaient le goût, l'italien, l'espagnol, l'anglais, l'allemand. L'abbé DELETTRE, qui possédait ces langues, en pouvait mieux diriger l'enseignement. On assure qu'il savait en outre la langue hollandaise. »

« L'excellent abbé DELETTRE, « A l'aspect si digne, « A l'œil si fin, « A l'esprit si juste et si moderne en toutes choses. »

Le 3 novembre 1823, il y avait, au début, cinq ou six élèves, mais on en préleva quelques uns dans l'école des Frères. A la fin de l'année, il y eut quarante élèves. Elèves et professeurs travaillaient eux-mêmes à la remise en état des vieux bâtiments. La chapelle fut installée modestement dans le grenier. Une souscrip-

tion, parmi les Noyonnais, qui produisit dix mille Francs, avait permis de ne pas avoir de dette à la fin de la première année.

L'abbé Charles Etienne DELETTRE fut donc supérieur du Petit-séminaire de Noyon de 1824 à 1833. Il fut alors nommé vicaire-général du diocèse de Beauvais.

Chanoine en 1826 et 1827, à Beauvais il sera chanoine capitulaire, puis Doyen du chapitre de la cathédrale.

Il écrit « *Histoire du diocèse de Beauvais, depuis son établissement, au III^{ème} siècle, jusqu'au 2 septembre 1792.* » Trois volumes Achille Desjardins, 1842-1843 :

Secrétaire de la Commission archéologique du diocèse de Beauvais qui recensait les trésors culturels qui furent publiés dans « Bulletin de la Commission Archéologique du diocèse de Beauvais ». T. I : Imp. Achille Desjardins 1846 et T. II Imp. Boquillon-Porquier/Caux-Porquier, 1847. Cette société fut supprimée lorsque fut fondée la Société Archéologique de l'Oise. En 1854 et 1856, il est noté dans les Comptes-rendus de l'Association des Anciens élèves du Petit-séminaire comme « ancien curé à la retraite » Il mourut le 22 octobre 1850 à l'âge de 59 ans et 10 mois.

Docteur Jean LEFRANC
Président de la Société
historique de Noyon